

ASSEMBLÉE NATIONALE

13 octobre 2017

PLFSS POUR 2018 - (N° 269)

Rejeté

AMENDEMENT

N ° AS227

présenté par

M. Ratenon, Mme Autain, M. Bernalicis, M. Coquerel, M. Corbière, Mme Fiat, M. Lachaud,
M. Larive, M. Mélenchon, Mme Obono, Mme Panot, M. Prud'homme, M. Quatennens,
Mme Ressiguier, Mme Rubin, M. Ruffin et Mme Taurine

ARTICLE 57

Rédiger ainsi l'alinéa 14 :

« c) Les deux derniers alinéas sont supprimés ; ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Les auteurs de l'amendement proposent de supprimer les alinéas 8 et 9 de l'article L. 114-19 du Code de la Sécurité Sociale pour garantir le droit à l'humanité des agents concernés.